

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 28 novembre 2021

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- L'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »
- L'initiative populaire « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »
- La modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) (cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations) ?

2. Votation cantonale

- L'initiative « Pour un canton du Valais sans grands prédateurs » telle qu'adoptée par le Grand Conseil le 15 octobre 2020.

Bureaux de vote : salle électorale

Votations fédérales

Président : A désigner
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : A désigner

Votation Cantonale

Président : A désigner
Secrétaire : Maroussia Pierroz
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 28.11.2021 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.

Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 26.11.2021.